

## RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI

Montpellier, le 11/09/2023

### LISTE DES CANDIDATS NON ADMIS TAXI

Session du 04 au 07 septembre 2023

Numéro dossiers (N° à retrouver sur la onvocation ou dossier evalbox)	Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »	Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »	Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge, de la relation client et connaissances touristiques »	Note à la catégorie « Facturation et utilisation des équipements spéciaux »	Note globale
0000075431PE1	/2	/10	/5	/3	Ajourné
327670	/2	/10	/5	/3	Ajourné
279443	/2	/10	/5	/3	Ajourné
0000209035TE1	/2	/10	/5	/3	Ajourné
311321	/2	/10	/5	/3	Ajourné
336206	/2	/10	/5	/3	Ajourné
331693	/2	/10	/5	/3	Ajourné
304617	/2	/10	/5	/3	Ajourné
0000279214TE1PE1	/2	/10	/5	/3	Ajourné
161596	/2	/10	/5	/3	Ajourné

<b>324863</b>	/2	/10	/5	/3	<b>Ajourné</b>
<b>322215</b>	/2	/10	/5	/3	<b>Ajourné</b>
<b>333115</b>	/2	/10	/5	/3	<b>Ajourné</b>
<b>0000266704PE3</b>	2/2	5/10	2,5/5	0/3	<b>9,5</b>
<b>0000034618TE2</b>	2/2	5/10	2/5	1/3	<b>10</b>
<b>331083</b>	0,5/2	5/10	3/5	0/3	<b>8,5</b>
<b>319489</b>	1,5/2	5/10	3/5	0/3	<b>9,5</b>

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de note.

**Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site internet :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr>

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique ( [www.examentaxivtc.fr](http://www.examentaxivtc.fr) ) pour se présenter à l'examen.

Toute réclamation doit être adressée, par écrit, au président de la chambre de métiers et de l'artisanat dans les deux mois à partir de la notification de la décision contestée. Aucun duplicata de grille de notation n'est fourni